

AR PREFECTURE

006-210601597-20180314-3\_14\_03\_2018-DE  
Regu le 20/03/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt

En préfecture du 20/3/2018  
Et publication en mairie du 20/3/2018



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2018 À 18H00**

L'an deux mille dix-huit, le quatorze mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le sept mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Christiane FROUTÉ, Monsieur André BIANCHÉRI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Isabelle PALAZZOLI, Monsieur Bernard REBUFFEL, Madame Monique LAUGUIER, Madame Gisèle AMÉDÉO, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Joseph COSENTINO, Monsieur Robert BOJANOVICH, Madame Anne RAINAUD, Monsieur Jean-François GIAUME, Monsieur Régis BELLI, Monsieur Florian VIALLA, Madame Patricia DEGUS, Madame Christine PETRUCCELLI, Madame Marie-Paule ZANOTTI.

**Absents avec procuration**

Madame Marie ADAMO-BRONSONE donne procuration à Monsieur le Maire,  
Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN donne procuration à Madame Christine PETRUCCELLI.

**Absents excusés :**

Monsieur Richard CONTE  
Monsieur Cédric CIRASA

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance.

**3/ OBJET : ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Adjoint au Maire expose à ses collègues :**

Le service de la Police Municipale dispose de deux véhicules dont un doit être remplacé, compte tenu de sa vétusté.

Après mise en concurrence, la Commune s'orienterait vers l'acquisition d'un véhicule équipé de marque DACIA-DUSTER pour un montant H.T de 19.896 euros.

Il leur propose de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention pour l'acquisition de ce véhicule, selon le plan de financement suivant :

AR PREFECTURE

006-210601597-20180314-3\_14\_03\_2018-DE  
Regu le 20/03/2018

- |                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| - Achat de véhicule :          | 19.896 euros H.T. |
| - Aide Départementale (10 %) : | 1.989 euros H.T.  |
| - Part communale :             | 17.907 euros H.T. |

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Après en avoir délibéré à l'Unanimité**  
**ADOPTE**



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives